

# SAINT SAUVEUR

Bulletin municipal de la commune de Saint-Sauveur | N°59 > Juillet 2022



## Désignation des rues et des places

Un groupe de travail a été constitué afin de déterminer la dénomination des rues et places sans nom. Suite à cette réunion, il a été décidé l'identification suivante :

Allée du Breuchin (depuis l'ancienne école (bureau de votes) 6 Rue Just Pingand jusqu'au Breuchin).

Parking des écoles (entrée vers l'Eglise depuis la rue Just Pingand)

Place de la Fraternité (place actuelle du monument aux morts)

Parc de la Filature (Nouvel aménagement de la Rue Pasteur)

Par ailleurs l'ensemble des plaques de rues de la commune sont actuellement changées.

## Été cycliste à Saint-Sauveur !

Le Tour de la Mirabelle a eu lieu le 28 mai.

Le tour de France féminin passera par Saint-Sauveur le 31 juillet 2022 entre 14h et 15h.

La caravane sera fixe pour distributions Rue Edouard Herriot à Luxeuil-Les-Bains.



## Mairie de Saint-Sauveur

2 rue du Maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur

Tél. **03.84.93.73.74**  
Mairie@st-sauveur.fr

[www.st-sauveur.fr](http://www.st-sauveur.fr)

## BUDGETS PRIMITIFS

### BUDGET GENERAL 2022

Fonctionnement : dépenses : 1280 054 € Recettes : 1 352 054 €  
Investissement : dépenses : 1 349 991 € Recettes : 1 349 991 €  
**TOTAL** : dépenses : 2 630 045 € Recettes : 2 702 045 €

### BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Fonctionnement : dépenses : 167 587 € Recettes : 167 587 €  
Investissement : dépenses : 272 385 € Recettes : 272 385 €  
**TOTAL** : dépenses : 439 972 € Recettes : 439 972 €

### BUDGET EAU 2022

Fonctionnement : dépenses : 166 221 € Recettes : 166 221 €  
Investissement : dépenses : 1 193 481 € Recettes : 1 193 481 €  
**TOTAL** : dépenses : 1 359 702 € Recettes : 1 359 702 €



## EQUIPEMENTS PROGRAMMES SUR BUDGET GENERAL 2022 : 1 119 229 €

Les budgets primitifs comprennent l'ensemble des projets que la commune souhaiterait réaliser durant l'exercice, sous réserve de la faisabilité des dossiers.

Rénovation cellule commerciale	10 000 €
Equipelement du stade	5 500 €
Matériel informatique Mairie	6 400 €
Eclairage public	10 000 €
Salle multiactivités	390 000 €
Carte communale	20 000 €
Travaux ONF	27 300 €
Jeux Plein Air	18 529 €
Chaudière Maison Associations	4 000 €
Construction parking Mairie	51 000 €
Maison de la santé	460 000 €
Abri bus	7 000 €
Travaux accessibilité Eglise	20 400 €
Acquisitions immobilières	70 600 €
Alarmes vidéosurveillance	5 000 €
Four salle polyvalente	8 500 €
Acquisition matériels divers	5 000 €

Le tableau ci-contre **récapitule les projets susceptibles d'être réalisés au cours de l'année**. Une attention particulière est donnée à la recherche des subventions possibles pour leur financement en sachant qu'à ce jour le versement des aides est de plus en plus restreint.

Nous devons également faire face à d'autres difficultés propres aux marchés publics :  
– pas de réponse pour certains lots, augmentations très conséquentes des prix avec incertitude de leur maintien le temps de la réalisation des travaux, ce qui rend de plus en plus aléatoire l'aboutissement des projets que la collectivité sera probablement amenée à modifier, à prioriser voire à reporter.

## POURQUOI LA TAXE FONCIÈRE AUGMENTE-ELLE ?

Comment se calcule la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) ?

Premier élément de calcul : Le taux

Petit rappel : Depuis 2021 les taux d'imposition des communes concernant les taxes foncières sur les propriétés bâties ont été modifiés en raison du transfert de la part départementale dans celui de la commune.

Ainsi en 2021 le taux déterminé était de 40.09 % comprenant la part communale et départementale (15.61% + 24.48 %)

Deuxième élément de calcul : la base

La base communale utilisée pour déterminer le montant de l'impôt est appliquée par les services fiscaux, en fonction de la catégorie dans laquelle se trouve votre logement ou votre maison.

Ex : base moyenne en 2021 : 1 470 €.

Ainsi en 2021 ce foyer qui avait pour base un montant de 1 470 € a payé 589 € en TFB

En 2022 :

La politique en matière fiscale de la Commune a été tout au long des années précédentes de minimiser l'augmentation des taxes. Cette année en raison du contexte international (augmentation de l'inflation, guerre en Ukraine), les élus ont donc choisi de ne pas augmenter le taux de la TFB qui restera à 40.09 %.

Néanmoins, l'Etat anticipant l'inflation a revalorisé les bases d'imposition de 3.3828 % ce qui porte pour l'exemple ci-dessus mentionné :

Une base de 1 520 € ce qui donne un impôt de 610 € soit une augmentation de 21 € pour le foyer pris en exemple.

## LA CHAUDRONNERIE À L'HONNEUR

PLUS D'INFORMATIONS : LYCEE-LUXEMBOURG.FR



La commune de Saint-Sauveur est fortement liée à la base aérienne 116 située sur son territoire.

Pourtant, la commune n'a jamais eu l'opportunité de marquer son attachement à la base. C'est pourquoi la municipalité a souhaité montrer ce lien fort et tout l'intérêt que chacun lui porte en faisant réaliser un objet en rapport à notre base.

Si la base aérienne est indissociable de Saint-Sauveur, les valeurs républicaines de l'éducation sont pour la municipalité aussi indissociables de notre responsabilité publique.

C'est donc tout naturellement que la mairie s'est rapprochée du Lycée Luxembourg de Vesoul pour mettre en œuvre ce projet. Les élèves des sections "Chaudronnerie" (cap et bac pro) et "Structure métallique" ont travaillé pour la réalisation des différents éléments de notre projet, démontrant l'excellence de ces formations par la qualité du travail réalisé.

Il est important pour tous de vaincre les préjugés attachés à cette profession, que l'on croit uniquement masculine, profession ingrate, où l'on travaille les métaux noirs, salissants et nécessairement très physiques. C'est un problème d'image qu'il faut vaincre en multipliant les actions de reconnaissance de cette formation à travers des projets valorisants comme celui-ci. Aujourd'hui le métier évolue avec les moyens technologiques, si la soudure, le meulage et le perçage sont toujours au programme, la découpe au laser modifie le métier offrant de nombreuses possibilités et par conséquent, des travaux d'art.

En plus du projet de réalisation d'un avion en métal, les élèves ont travaillé sur la réalisation d'une Marianne et d'une plaque de rue.

Pour les élèves ces projets sont aussi l'assurance de travailler sur quelque chose de concret qui sera vu par les habitants au quotidien. Et ainsi les rendre fiers du travail réalisé.

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE



Le projet initié par la Mairie il y a quelques mois se poursuit normalement et rentre dans sa phase active avec le soutien de l'ARS.

Le désamiantage du bâtiment commencera le 19 juillet, s'en suivra une période de retrait d'un mois pour la sécurité du chantier et les travaux

commenceront début septembre pour une période prévisionnelle de 8 mois.

La mise en service devrait se faire pour la rentrée 2023.

Le coût global du projet est de 435 000 €, subventionné par la Région à hauteur de 170 000€, de l'Etat (DETR) pour 131 000 € ce qui est proche de l'objectif des 70% de financement que la commune s'était fixée.

Le projet s'établit sur 4 bureaux et une salle de réunion, permettant l'accueil possible de 2 praticiens et 2 collaborateurs, et une salle de réunion pour faire de l'information et de la prévention.

Enfin l'étage accueillera un logement T1 pour l'hébergement de stagiaires.

## LOCAVOR



Un point de distribution Locavor a ouvert sur la commune !

### Le concept ?

Le concept Locavor prône la consommation de produits locaux :

- Acheter des produits aux producteurs locaux grâce aux circuits-courts ;
- Privilégier les produits frais et de saison ;
- Limiter le gaspillage alimentaire ;
- Limiter les intermédiaires pour soutenir les producteurs ;

locavor.fr est une communauté qui permet d'acheter ou de vendre facilement les produits de la région via une plateforme Internet. Ce sont également des produits d'hygiène et d'entretien.

En tout une cinquantaine de producteurs et artisans locaux vous proposeront des articles de qualité via la plateforme.

### Comment cela fonctionne ?

Le début des ventes sur la plateforme se fait le jeudi matin. Les utilisateurs peuvent alors choisir librement ce qui les intéresse pour construire leur panier parmi les catalogues des producteurs partenaires.

Les ventes s'arrêtent le mardi soir.

La distribution des commandes s'effectue dans le local de l'ancienne école, en face de l'Eglise, le Vendredi de 16H30 à 18H30

L'inscription sur le site est gratuite, sans engagement ni obligation d'achat. Vous pouvez très bien prendre un panier une semaine, ne rien prendre les suivantes, et revenir plus tard lorsque des produits de saison vous intéressent à nouveau. C'est libre de choix, simple d'utilisation et vous soutenez ainsi des petits producteurs locaux.

### Plus d'informations :

sur la page facebook du Locavor de Saint-Sauveur

## ELECINFO

Depuis 2015, ELECINFO accompagne ses clients dans tous leurs projets de travaux électriques :

- De la simple modification à la rénovation complète de locaux
- Pour professionnels et particuliers

### Ses activités :

- Réalisations de travaux électriques
- Sécurité et Vidéosurveillance
- Informatique et Téléphonie
- Domotique et Interphones
- Maintenance hydraulique

### Ses agences :

- 57 - Metz depuis 2015
- 54 - Ludres depuis 2020
- 70 - St Sauveur depuis mars 2022

**ELECINFO** 03 72 39 55 00  
www.elecinfo-grandest.com

De la simple modification à la rénovation complète de vos locaux, notre quotidien est de vous conseiller pour sécuriser vos installations

Pour particuliers et professionnels

**TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUES**  
CONTRÔLES D'ACCÈS - VIDÉOSURVEILLANCE - RELAMPING - DOMOTIQUE

Metz (57) - Ludres (54) - St Sauveur (70)

### **ZAC du Bouquet**

Hôtel d'Entreprises  
Tél. 03.72.39.55.00

## IMMO CONCEPTIONS

Depuis quelques semaines s'est installée une nouvelle entreprise sur la commune. Jérémy Grosjean et Joëlyne Isoni se sont associés pour proposer d'accompagner les salvatoriens dans la maîtrise d'oeuvre dans la construction (neuve et réhabilitation).

Ils accueillent également dans leurs locaux un courtier expert en crédits et défiscalisation immobilière. Il s'agit de Christian Sempiana pour la société CS Courtage.

Téléphones : 06 69 59 80 78 et 07 69 46 62 28

Mail : [contact@immoconceptions.fr](mailto:contact@immoconceptions.fr)

Site internet : [www.immoconceptions.fr](http://www.immoconceptions.fr)



## ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS



Les projets des années à venir sur la ville de Saint-Sauveur vont modifier l'aménagement et l'urbanisation, nous aurons à cœur d'améliorer l'attractivité de la ville et les services aux habitants,

et souhaitons apporter toute la considération que méritent les commerçants, artisans et professionnels de la commune.

Dans cette optique deux réunions ont été organisées pour entamer un dialogue et définir des axes de développement et de partenariat. La commune souhaite accompagner les professionnels dans la concrétisation, en forme associative, d'un groupement de professionnels (interlocuteur relais, mutualisation de moyens de communications, actions communes).

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le conseiller en charge du développement économique, Claude Viennot, directement en Mairie.

Contact : 03.84.93.73.74

Email : [Mairie@st-sauveur.fr](mailto:Mairie@st-sauveur.fr)



## VICE-CHAMPION DE FRANCE !

Ferdinand Jolibois est passionné d'escrime depuis tout petit. Mais là où la plupart des enfants s'arrêtent aux rêves des films de cape et d'épées et aux dessins animés, lui a concrétisé cette passion dans les clubs d'escrime ! D'abord à Luxeuil, puis à présent sur Belfort.

Cette passion s'accompagne de qualités importantes, du travail également, beaucoup de travail...

Et le travail paye avec des résultats brillants : vice-champion de France des moins de 15 ans mais déjà 9ème dans la catégorie au-dessus des 17 ans et moins, des participations également dans des épreuves européennes de Fleuret son arme de prédilection !

Cela laisse augurer des résultats brillants dans le futur et pourquoi pas rêver d'olympisme pour lui en 2028 ?

## ENVIRONNEMENT

Pour le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement nous vous rappelons que les lingettes nettoyantes doivent être jetées avec les ordures ménagères (bacs bordaux).

De nombreuses personnes rejettent encore les lingettes dans les toilettes. Ce geste anodin n'est pas sans conséquence car elles vont ensuite encombrer le réseau d'assainissement au point d'obstruer les grilles de retenue et les canalisations.

Les lingettes sont un fléau pour les équipements et les structures d'assainissement et aussi pour l'environnement.

Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément « tout-à-l'égout », elles ne peuvent pas pour autant accepter tous les déchets.

Sur certains emballages de lingettes, on peut lire la mention "biodégradable", certaines marques incitant à les jeter dans les toilettes. Pourtant, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes aient le temps de se décomposer.

Ainsi sur Saint-Sauveur nous avons plusieurs postes de relevage avec des pompes (situés en contrebas du reste du réseau) qui sont régulièrement obstrués à la suite du dépôt de lingettes dans les toilettes.

En effet il y a un fort risque d'obstruer complètement les grilles de protection des pompes et de bloquer l'évacuation des eaux usées avec le risque de remontée dans les habitations.

La commune a la possibilité de déterminer l'origine du responsable et se réserve le droit d'engager des poursuites.

**Les lingettes doivent donc impérativement être jetées dans la poubelle !**



En vous remerciant de votre vigilance et du respect de ce geste important !

Si vous constatez une fuite importante sur votre réseau d'eau potable, une consommation anormale ou encore que vous deviez procéder au remplissage d'une piscine, merci d'en informer la Mairie au 03.84.93.73.74



Lingettes un fléau

## NUISANCES SONORES

Pour la tranquillité de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30  
le dimanche de 10h à 12h.

### Entretien et élagage des limites de propriété :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin ou sur le domaine public. La hauteur des haies mitoyennes ne doit pas dépasser 2m.

### Barbecue :

Si l'été est la saison propice, n'oubliez pas que les barbecues provoquent également des nuisances olfactives et sonores. Pour le respect de chacun, éloigner le barbecue des murs mitoyens et éviter les nuisances sonores tardives.

## CONDUITE SÉCURISÉE SÉNIORS



L'enjeu de cette formation est de sensibiliser les conducteurs seniors pour rouler en toute sécurité.

Les actions sont d'une part, montrer les altérations physiques liées à l'âge et d'autre part, une remise à niveau pratique avec son véhicule.

Concrètement la formation est basée sur 3 heures par groupes de 5 personnes.

Les seniors peuvent alors bénéficier d'une partie théorique de 45' avec comme axes de travail :

- la prise de conscience de la dangerosité liée au vieillissement (perte d'attention, vue...)
- l'évolution des structures routières, des véhicules et de la réglementation.



### Points d'Apports Volontaires (PAV) :

Les PAV sont disposés sur l'ensemble de la commune pour permettre la collecte du verre. Ils ne sont en aucun cas des lieux permettant aux habitants de déposer les ordures ménagères, ou les appareils électriques usagés. Des frais d'enlèvement des dits déchets peuvent être réclamés aux personnes qui déposeraient de manière sauvage des déchets (pas uniquement aux PAV), pour un montant forfaitaire de 450€.

- la stratégie de compensation (choix du véhicule, du parcours, du moment...)
- les nouvelles technologies embarquées
- la surveillance médicale.

Et une partie pratique d'une heure et quart avec leur voiture personnelle sur circuit fermé et sécurisé, avec comme modules :

- poste de conduite avec détail des équipements d'aides à la conduite de la voiture
- insertion et sortie voie rapide
- dépasser une voiture (vision, vitesse, contrôle)
- freinage d'urgence
- temps de réaction avec utilisation d'un freinographe (appareil pour mesurer le temps de réaction)
- distances de sécurité
- couper une voie.

Piloté par le Club Peugeot Sport Vesoul en partenariat avec le Sport Karting de Pusey, l'encadrement est assuré par 5 conducteurs conseils.

**Pour tous renseignements : Bernard Walter 06.85.34.18.17**

## ACTIVITÉS D'ÉTÉ

La commune souhaite continuer la promotion des associations locales et du sport en général.

C'est pourquoi nous proposerons avec le tissu associatif local des animations tous les samedis matin.

Ces séances de découverte sont gratuites, et

permettront de pratiquer des sports (foot, basket, vélo, self, tir à l'arc, etc...)

Venez découvrir un sport pour la rentrée pour vos enfants, pour les adultes ou la famille !

## CHANGEMENTS DE SENS DE CIRCULATION



Depuis le 09 mai 2022, le sens de circulation de la rue Maréchal Foch est devenu en sens unique.

Le sens unique démarre de l'intersection rue Pingand – rue Foch et se termine à hauteur du lotissement des Champs Marins.

Le panneau de fin d'agglomération de la rue Guynemer (Rue de la Base) a été déplacé à hauteur du chemin des pilotes. Ce qui ramène la vitesse de 70 à 50 sur cette voie.

## HABITER MIEUX

Ce dispositif piloté par la CCPLx consiste à aider les propriétaires par le biais de versement d'une subvention à la rénovation de l'habitat. Cette aide est versée sous conditions de ressources et limitée à deux dossiers pour l'année 2022.

Afin que le bénéficiaire puisse percevoir la subvention, la commune s'engage à prendre en charge le coût du diagnostic énergétique soit 180 € TTC. Le dossier est à retirer auprès de la communauté de communes.

## TRAVAUX PARCOURS DE SANTÉ



Le parcours de santé de Saint-Sauveur existe maintenant depuis de nombreuses années. Il est utilisé quotidiennement par les habitants pour des balades, mais également par les sportifs du secteur.

Depuis l'origine la commune entretient ce parcours régulièrement, essayant au mieux de ses possibilités de conserver le parcours en bon état (chemins, bancs, arbres, ...), voire de l'améliorer en ajoutant des boucles supplémentaires.

Ainsi au mois de mai ce ne sont pas moins de 12 camions de 30 tonnes qui auront déversé leurs cailloux pour refaire à neuf les chemins de la grande boucle du parcours (2m30 de large et 4cm d'épaisseur).

